



Assemblée bourgeoisiale qui se déroule dans la salle du complexe communal.

Le vice-président, M. Sébastien Menoud, ouvre la séance à 19 h 00. Ce dernier souhaite la bienvenue et salue président, membres du Conseil présents et assemblée. Il précise que l'assemblée a été convoquée par affichage au pilier public dans les délais légaux.

Il soumet à l'assemblée l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée bourgeoisiale
2. Nomination de scrutateurs
3. Présentation des comptes 2016 de la bourgeoisie
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation et décharge
6. Divers
7. Lecture et approbation du procès-verbal de séance

2. Nomination de scrutateurs

Sébastien Menoud propose à l'assemblée la nomination d'un scrutateur en la personne suivante :

M. Frédéric Brantschen.

A l'unanimité, l'assemblée accepte la nomination de la personne précitée.

3. Présentation des comptes 2016 de la bourgeoisie

Le vice-président présente et commente les comptes bourgeoisiaux 2016, notamment le compte de fonctionnement, les investissements et le bilan.

Comptes de fonctionnement

Le fonctionnement du ménage ordinaire fait apparaître des recettes pour Fr. 19'964.05 et des dépenses pour Fr. 16'466.80. L'excédent des revenus du compte de fonctionnement s'élève donc à Fr. 3'497.25 (différence favorable due à la diminution des charges aux travaux d'entretien des forêts).

Il précise qu'aucun investissement n'a été réalisé en 2016.

Il en résulte qu'au terme de l'exercice 2016, la fortune nette de la Bourgeoisie de Vex s'élève à Fr. 1'174'752.21.

Il présente enfin le bilan.

Au terme de la présentation des comptes bourgeoisiaux 2016, le vice-président cède la parole à l'Assemblée.

Personne ne souhaitant s'exprimer, M. Menoud passe la parole à M. Jean-Marc Bruttin de la fiduciaire ECSA, pour le rapport de l'organe de révision.

4. Rapport de l'organe de révision

M. Bruttin donne lecture à l'assemblée des conclusions du rapport:

Selon l'appréciation de la fiduciaire, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements à court terme. Cependant elle pourrait se voir confrontée à des difficultés à moyen terme ses ressources étant en constante diminution.

5. Approbation des comptes et décharge

Le vice-président remercie M. Bruttin pour son travail et soumet à l'Assemblée l'approbation des comptes bourgeoisiaux 2016.

Les bourgeois acceptent à l'unanimité, par voie de main levée, les comptes de la bourgeoisie 2016 tels que présentés et approuvés par le Conseil bourgeoisial en séance du 18 mai 2017 et lui en donnent décharge.

6. Divers

Le point des divers ne fait l'objet d'aucune question ou observation particulière.

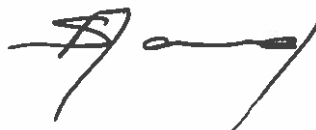
7. Lecture et approbation du PV de séance

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant s'exprimer, M. Menoud présente à l'écran le procès-verbal à l'assemblée bourgeoisiale qui vient de s'achever et en donne lecture. Enfin, il soumet ledit procès-verbal au vote de l'assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 8 juin 2017 ne fait l'objet d'aucune remarque et est accepté, par voie de main levée, à l'unanimité.

Vex, le 8 juin 2017

Le Vice-président
Sébastien Menoud



La Secrétaire
M-France Bovier

